

AGENT D'ACCUEIL ET D'INFORMATION SOCIALE

DESCRIPTIF

- Je mène des actions d'information, de prévention ou de médiation auprès d'un public généralement en difficulté,
- Je peux réaliser des permanences en téléphonie sociale.
- Je peux coordonner l'activité d'une équipe.

ACCESSIBILITÉ

- Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau CAP/BEP à Bac+2 (BTS, L2, ...) dans le secteur social, juridique ou de l'animation socioculturelle.
- Il est également accessible avec une expérience professionnelle ou bénévole dans ces secteurs sans diplôme particulier.
- Des formations complémentaires (éducation de la santé, santé publique, prévention et médiation, ...) peuvent être requises.

CONDITIONS D'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ

L'activité de ce métier s'exerce au sein d'organismes à caractère social ou d'associations en contact avec le public (personnes en difficulté sociale ou personnelle, étudiants, ...).

L'activité varie selon le type de structure (service de téléphonie sociale, centre d'informations, ...) et le domaine d'intervention (social, juridique, santé, ...).

EXEMPLES MÉTIERS ASSOCIÉS D'EXÉCUTION/ DE MAÎTRISE/ DE MANAGEMENT / DE GESTION

Agent d'accueil social
Chargé d'éducation pour la santé
Chargé d'information de planning familial

EMPLOYEURS

- Secteurs

Administration / Services de l'Etat

- Structures

- Association à caractère social
- Collectivité territoriale
- Service de téléphonie sociale

SAVOIR-FAIRE

Mener des entretiens, maîtriser la communication
Conduire un projet

Animer une équipe, prévenir et gérer les conflits, maîtriser les techniques de médiation

SAVOIRS

Faire preuve d'empathie

Droits de l'enfant et protection des mineurs

Eléments de base en psychologie

FORMATIONS ASSOCIÉES

BTS Développement et Animation des Territoires Ruraux